



**Titre de la rencontre :** Rencontre # 2 - Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

<b>DATE ET HEURE</b>	10 août 2017 à 18h30
<b>LIEU</b>	Nouveau Monde Graphite, 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hélène Riberdy - Présidente, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière</li><li>• France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie.</li><li>• Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon</li><li>• Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon</li><li>• Jérôme Cyr - Directeur, Service de développement local et régional de Matawinie</li><li>• Edith Gravel – Directrice du service d'aménagement, MRC de Matawinie</li><li>• Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Frédéric Gauthier- Nouveau Monde Graphite</li><li>• Alain Mercier - Nouveau Monde Graphite</li><li>• Karl Trudeau - Nouveau Monde Graphite</li><li>• Isabelle Levasseur – Nouveau Monde Graphite</li></ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Karl Lacouvé - Directeur général, Zec Lavigne</li><li>• Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw</li><li>• Louis-David Coutu – Citoyen de Saint-Michel-des-Saints</li></ul>

<b>ORDRE DU JOUR</b>
1- Mot de bienvenue Présentation de l'ordre du jour de la rencontre
2- Tour de table et présentation d'Alain Mercier et Karl Trudeau
3- Adoption du compte-rendu du 15 juin 2017
4- Retour sur la visite de la mine de graphite de St-Aimé du lac des îles
5- Présentation du projet de démonstration de la mine par Alain Mercier, échanges et discussions
6- Modalités des jetons de présence et des frais de kilométrage
7- Varias <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation d'une ébauche du plan d'intégration du projet</li></ul>
8- Dates et sujets des prochaines rencontres
9- Conclusion et mot de la fin



1. Ouverture de la rencontre, et Présentation et adoption de l'ordre du jour	ACTIONS/DÉCISIONS
<p>L'animatrice, Isabelle Levasseur de NMG souhaite la bienvenue aux membres du comité et présente l'ordre du jour de la rencontre.</p> <p>Il est proposé par Pierre Allard et secondé par Réjean Gouin d'adopter le projet d'ordre du jour en ajoutant au point varius : Présentation d'une ébauche du plan d'intégration du projet.</p>	
2. Tour de table et présentation d'Alain Mercier et de Karl Trudeau	ACTIONS/DÉCISIONS
<p>Un tour de table est réalisé afin que les membres puissent se présenter. À cet effet, Messieurs Alain Mercier et Karl Trudeau sont invités à présenter leur mandat au sein de l'équipe de NMG et profitent de l'occasion pour exposer leur cheminement et leur expérience professionnelle.</p> <p>Mme Riberdy signifie que le CREL n'a pas encore pris position vis-à-vis du projet de NMG.</p>	
3. Adoption du compte-rendu du 15 juin 2017	ACTIONS/DÉCISIONS
<p>Un bref retour sur les thèmes abordés lors de la dernière rencontre est réalisé. Considérant que le compte-rendu est conforme aux échanges, il est proposé par Céline Racine et secondé par Pierre Allard d'adopter le compte-rendu de la réunion du 15 juin 2017.</p> <p><b>Actions/suivis de la rencontre du 15 juin 2017</b></p> <p><u>Représentations au comité d'accompagnement</u></p> <p><i>Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) au comité d'accompagnement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une rencontre entre Messieurs Rondeau, Gouin et Castonguay (PDG du CISSSL) devait avoir lieu le 19 juin 2017 afin d'assurer une représentativité de la Direction de la santé publique et de l'évaluation (DSPÉ) au comité. Toutefois, la rencontre n'a pas eu lieu. Une relance sera faite par M. Réjean Gouin.</li></ul> <p><i>Représentants citoyens (4).</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le poste citoyen de Manawan est à combler. À cet effet, Monsieur Gouin profitera d'une prochaine rencontre avec le chef, M. Ottawa, pour identifier une personne. Aussi, il mentionné que M. Boucher représente la communauté Atikamekw à ce comité.</li></ul> <p><i>Représentants (2) Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH) ou de l'Association pour la protection du lac taureau.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs approches ont été réalisées (contacts téléphoniques, rencontres) auprès des membres du COPH et de l'Association pour la protection du lac taureau afin qu'ils soient présents au comité d'accompagnement. Toutefois, ces derniers ne désirent pas participer aux travaux.</li></ul> <p><u>Partager les commentaires du comité à propos des horaires d'opération de la mine aux responsables de l'étude comparative pour NMG</u></p>	



Les commentaires du comité sur les horaires de travail ont été transmis à l'équipe de NMG et le scénario retenu est un horaire de travail de 12 heures par jour (7h à 19 h), 5 jours par semaine (lundi à vendredi).

Considérant que les autres points en suivi (visite de la mine de St-Aimé des îles, état d'avancement du projet et le tracé du chemin) se retrouvent à l'ordre du jour, il est proposé de les traiter à même l'ordre du jour.

#### **4. Retour sur la visite de la mine de graphite de St-Aimé du lac des Iles**

#### **ACTIONS/DÉCISIONS**

Le maire de Saint-Michel-des-Saints, Monsieur Gouin effectue un retour sur la visite de la mine de graphite de St-Aimé du lac des îles, (Imerys carbone et graphite) près de Mont-Laurier réalisée au début du mois de juillet avec divers conseillers et citoyens de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Tous partagent leurs commentaires et mentionnent que cette visite leur a permis de visualiser le projet, de voir que le ministère de l'Environnement est présent à chacune des étapes du processus. Cette visite a surtout permis de diminuer les craintes et de poser plusieurs questions relatives à la santé des populations.

Outre cette visite, la présence de Karl Trudeau, ancien directeur de la mine de Saint-Aimé du lac des îles a favorisé le complément d'information et soulever d'autres questions.

Il est à noter que la Chambre de commerce de la Haute-Matawnie a rédigé un article sur cette visite qui paraîtra dans la prochaine revue.

#### **5. Présentation du projet de démonstration de la mine par Alain Mercier, échanges et discussions.**

#### **ACTIONS/DÉCISIONS**

D'entrée de jeu, M. Mercier questionne les membres du comité à identifier des points ou des préoccupations qu'ils souhaiteraient aborder durant la présentation. On identifie le transport, la capacité et le tracé du chemin et les questions relatives à l'environnement. Suite à la présentation, le comité est satisfait que l'ensemble des points soulevés aient été couverts.

Alain Mercier présente le projet de démonstration en invitant les membres du comité à poser leurs questions et aux membres de l'équipe de NMG de compléter. (Voir la présentation en annexe du présent compte-rendu).

Voici un bref rappel des éléments présentés.

Les objectifs de L'Usine de démonstration (UD) sont :

- Tester les nouvelles technologies pour produire le graphite
- Développer des méthodes avant-gardistes de disposition des rejets
- Améliorer le procédé de l'usine commerciale
- Développer de nouveaux produits en vue de l'usine commerciale
- Démontrer la capacité de mise à l'échelle commerciale du Projet
- Qualifier et vendre des produits avec à clients en vue d'établir des ententes stratégiques
- Poursuivre l'embauche chez NMG et développer les compétences locales
- N'a pas comme objectif d'être profitable



- Réaliser l'UD avec un minimum d'effort financier
- Démarrer durant la deuxième moitié de 2018
- L'UD est un pilier essentiel pour la réalisation de l'usine commerciale.
- L'élaboration et l'exécution du projet de démonstration (site, transports, usinage et résidus) sont réalisées selon des principes reconnus du développement durable
- Le projet de démonstration s'échelonne sur 3 ans, 1 année de préparation et deux années pour l'opérationnalisation et débutera en 2018
- L'ancienne usine de Louisana Pacifique (LP) est le site privilégié, les négociations pour la location du bâtiment sont en cours

Le concept de gestion des résidus est présenté et consiste en ceci :

- Le résidu sulfuré placé au centre du parc, saturé en eau et contenu par des bernés faites de till naturel prélevé sur place
- Le résidu non sulfuré est déposé sur le dessus du résidu sulfuré permettant une restauration progressive

Il est demandé si le résidu sulfuré pouvait passer par-dessus la berme. Ceci est peu probable, mais NMG s'en assura dans l'élaboration de l'ingénierie du parc à résidus.

Le parc à résidus sera permanent et un plan de restauration selon le plus récent guide du MERN sera déposé, incluant 100 % de la garantie financière.

Les opérations: extraction, transport et production

Opération d'extraction et transport :

- Il est planifié d'extraire et transporter vers l'usine LP 30,000t à 40,000t de minerai sur une période de 2 ans.
- À chaque trois mois, une campagne d'extraction et transport pour un total de 8 campagnes sur 2 ans.
- 4 jours d'opération par campagne
- Opération de 10 heures par jour
- Utilisation de camions de 25t est envisagée
- 50 transports par jour
- 5 transports à l'heure
- 7 camions nécessaires

Usine de procédé :

- 5 jours sur 7, en semaine
- 24 heures par jour

Il est mentionné que ce scénario pourrait être modifié selon le type et le nombre de camions disponibles auprès d'entrepreneurs locaux et selon la capacité du site à recevoir 5 camions à l'heure. Actuellement, le concassage du minerai est prévu être réalisé sur le site de l'usine LP, ce qui implique de transporter des blocs de roche de différentes tailles que les entrepreneurs locaux ne pourraient pas être en mesure de recevoir en raison des bennes non conçues pour ce type de matériaux.

Par conséquent, il est proposé par le comité de concasser la roche sur le site d'extraction pour permettre aux entrepreneurs locaux d'être engagés et d'assurer le transport vers l'usine du lundi au vendredi midi, de jour uniquement.



<p>Bien que le comité eût proposé lors de la rencontre précédente d'utiliser le chemin qui passe sur le pont à Plouffe (Rivière-Matawin), suite à la présentation de M. Mercier et aux discussions avec les membres du comité, le tracé retenu pour le projet de démonstration passera par des chemins forestiers existants, le chemin Matawin Est et par le village (rue St-George) afin de se rendre à l'usine LP.</p> <p>Les autorisations environnementales et l'état d'avancement de celles-ci, ainsi que l'échéancier directeur sont présentés. Le comité souhaite recevoir une copie de cet échéancier.</p> <p>En lien avec l'échéancier des projets de démonstration et commercial, il est demandé de faire un bref rappel sur la procédure d'évaluation environnemental du MDDELCC et NMG confirme qu'il y aura un BAPE pour le projet commercial si la demande est faite.</p> <p>Le Comité d'Accompagnement est invité à effectuer une visite de l'usine de démonstration le 1<sup>er</sup> juin 2018, soit à l'ouverture prévue de l'usine. D'ici là, une visite de l'usine actuelle et du site d'extraction aura lieu lors d'une prochaine rencontre.</p>	<p>Partager la proposition de comité d'effectuer le concassage du minerais sur le site d'extraction.</p> <p>Envoyer l'échéancier de travail de l'usine de démonstration à toutes les rencontres du comité ainsi que l'échéancier concernant les autorisations environnementales.</p>
<p><b>6. Modalités des jetons de présence et des frais de kilométrage</b></p> <p>On rappelle que les jetons de présence et les frais de kilométrage sont une rémunération accordée aux membres d'un conseil d'administration ou d'un comité.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cette rémunération est en principe attribuée aux membres en fonction de leur assiduité <u>s'ils ne bénéficient pas déjà de cette rémunération</u> au sein de leur organisation.</li><li>• Cette rémunération est imposable et sera payée 2 fois/an.</li></ul> <p><b>Procédure de remboursement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir informations bancaires (spécimen de chèque);</li><li>• Mettre les informations sur un compte de dépenses (fournis en annexe);</li><li>• Mettre cette dépense dans la catégorie divers ;</li><li>• Les jetons de présence et les frais de kilométrage du mois de juin et d'août seront payés en même temps.</li></ul> <p>Les membres recevront le fichier Excel et sont invités à acheminer par courriel leur spécimen de chèque afin que leurs frais soient remboursés à même le compte bancaire.</p>	<p><b>ACTIONS/DÉCISIONS</b></p> <p>Envoyer le fichier Excel aux membres pour les jetons de présence et les frais de kilométrage</p>
<p><b>7. Varias</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation d'une ébauche du plan d'intégration du projet</li></ul> <p>La présentation d'une ébauche du plan d'intégration au territoire du projet de mine est réalisée par Frédéric Gauthier. Quatre thèmes sont présentés, l'origine (la rivière, site archéologique, le fondement (foresterie, la villégiature) la découverte (gisement, la mine) et le devenir (éco quartier, pistes cyclables, etc.). Ce projet demande à être travaillé en collaboration avec les instances municipales et communautaires et à converger vers les projets existants ou en devenir. Il est proposé de former comité de travail issu du comité</p>	<p><b>ACTIONS/DÉCISIONS</b></p>



<p>d'accompagnement incluant d'autres partenaires. Édith Gravel et Julie Martin se proposent pour faire partie du comité. Les membres intéressés à travailler sur ce dossier sont invités à communiquer avec Isabelle.</p> <p>M. Trudeau profite du point varia pour informer le comité que l'équipe NMG participera au festival western de SMDS et de surveiller l'exposition de voiture ancienne du 3 septembre où il sera possible de voir des voitures électriques.</p> <p>Aussi, le 18 août prochain, aura lieu au chalet trinité une rencontre des entrepreneurs de la Haute-Matawnie. Cet événement vise à faire connaître le projet de NMG et les opportunités d'affaires à venir pour les entrepreneurs de la région.</p> <p>Finalement NMG procédera à l'ouverture officielle de son siège social en septembre prochain. Une publicité sera faite à cet effet. Restez à l'affut !</p>	
<b>8. Dates et sujets des prochaines rencontres</b>	<b>ACTIONS/DÉCISIONS</b>
<p>Considérant que le 28 septembre 2017 est la période de la chasse, il est proposé de convenir d'une autre date. Isabelle enverra un doodle à cet effet.</p> <p>Pour la prochaine rencontre, les sujets à aborder sont entre autres le retour sur la rencontre des entrepreneurs et de la COPH.</p>	<p>NMG enverra un sondage doodle pour planifier la date de prochaine rencontre</p>
<b>9. Évaluation et Conclusion</b>	
<p>Il est proposé de débiter plus tôt pour finir plus tôt. On propose 17h30 incluant un goûter.</p> <p>On qualifie la rencontre d'intéressante et informative.</p>	

ACTIONS/SUIVIS	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
Assurer la représentation citoyenne de Manawan pour le comité d'accompagnement.	Réjean Gouin	Prochaine rencontre
Assurer une représentation du CISSSL au sein du comité.	Réjean Gouin	Prochaine rencontre
Envoyer un sondage doodle aux membres du comité afin de statuer la date de la prochaine rencontre	NMG	11-08-2017
Envoyer le fichier Excel aux membres pour les jetons de présence et les frais de kilométrage.	NMG	11-08-2017
Envoyer l'échéancier de travail de l'usine de démonstration à toutes les rencontres du comité.	NMG	11-08-2017